



Extrait du La CNL 38 - La Confédération Nationale du Logement de l'Isère

<http://lacnl38.com/spip.php?article200>

Non à la Loi Elan

- LES LITIGES INDIVIDUELS ET LETTRES MODELES -

Date de mise en ligne : mercredi 16 septembre 2015

Description :

extrait d'un article du Monde

La CNL 38 - La Confédération Nationale du Logement de l'Isère

Projet de loi Elan : puisque l'Assemblée nationale n'a pas voulu écouter, la mobilisation va faire plus de bruit !

Le projet de loi Elan a été adopté hier par les députés de La République En Marche. Avec 342 voix pour, 169 voix contre et 44 abstentions, force est de constater que les revendications des habitants n'ont pas été écoutées à l'Assemblée nationale. La bataille continue et continuera donc pour faire entendre la voix des locataires.

Non seulement les députés ont été sourds à la mobilisation grandissante contre le projet de loi Elan mais ils ont finalement adopté un texte bien plus dangereux que le projet initial. Ainsi, la révision de la situation des locataires du parc social aura finalement lieu tous les trois ans et non tous les six ans : une volonté à peine masquée de pousser vers la sortie de plus en plus de locataires. Le texte voté ne présente également aucune garantie quant à la vente HLM dans les communes déjà carencées : les villes manquant de logement social pourront donc en vendre ! Les incohérences se multiplient dans ce projet de loi qui fait la part belle à la spéculation immobilière et aux propriétaires privés.

Après ce vote en première lecture, la mobilisation ne s'arrêtera pas, bien au contraire : celle-ci va continuer et s'amplifier dans les prochains temps. A leur échelle, les habitants et les acteurs de la société civile doivent tous s'organiser pour dénoncer une loi qui prétend résoudre la crise du logement sans aucune proposition satisfaisante pour les habitants.

La CNL, première association de défense des locataires, se mobilisera partout où elle le peut : au Sénat, à travers ses propositions d'amendements ; dans les conseils d'administration des organismes HLM, à travers ses administrateurs, représentants élus des locataires ; dans la rue, à travers la mise en place d'une pétition demandant l'abandon pure et simple de cette loi.

Oui, l'Assemblée nationale a adopté le texte du projet de loi mais la bataille n'est pas terminée pour autant. La CNL continuera de se mobiliser et appelle tous les habitants à signer la pétition.